

**DE L'ORGANISATION AU DÉROULEMENT D'ÉVÉNEMENTS RAVE À MONTRÉAL :
ÉTUDE DES MÉCANISMES DE RÉGULATION SOCIALE**

**Résumé du mémoire de maîtrise de Frédéric Maari
(déposé le 31.08.2009)**

Problématique

Les raves sont des événements festifs dédiés à la musique techno et à la danse qui se distinguent des autres lieux de rassemblement tels que les bars et les discothèques notamment par le fait qu'ils se déroulent tout au long de la nuit dans un lieu aménagé pour l'occasion et qu'il n'y a généralement pas de vente d'alcool. La consommation de drogues de synthèse telles que la MDMA (ecstasy) et les amphétamines (*speeds*) est toutefois largement répandue chez les adeptes de ces fêtes nocturnes, majoritairement des jeunes.

Depuis l'émergence du phénomène à Montréal au début des années 90, la tenue de ces rassemblements soulève une série d'enjeux tant pour les acteurs du milieu que pour les autorités. La non-conformité des lieux où se déroulent certains événements au niveau des normes de sécurité incendie constitue une source de préoccupation. De plus, la popularité des drogues de synthèse chez la clientèle des raves stimule les activités des trafiquants et des organisations criminelles. Dû à l'absence d'un permis d'alcool, les policiers font face à une forme de vide juridique lorsque vient le temps d'intervenir dans le cadre de ce type d'événements.

Afin d'assurer le bon déroulement lors de rassemblements rave, les promoteurs ont généralement recours aux services d'agences de sécurité. Dans ce contexte particulier où l'usage des drogues de synthèse est considéré comme un comportement normal par les personnes qui fréquentent le milieu, les promoteurs et les agents de sécurité établissent et négocient l'application de certaines règles d'intervention. Les fonctions qu'occupent ces différents acteurs en ce qui a trait à l'organisation et à la tenue des événements les placent dans une position qui peut s'avérer délicate face à la clientèle, les organisations criminelles et les autorités policières.

Objectifs et méthodologie de l'étude

Le but de cette recherche est de permettre une meilleure compréhension de la façon dont s'établissent et s'exercent les mécanismes de régulation sociale dans le cadre de l'organisation et de la tenue d'événements rave à Montréal. Trois objectifs spécifiques sont poursuivis : 1) Comprendre comment on a tenté de réguler ce type d'événements à Montréal; 2) Comprendre comment les acteurs responsables de l'organisation et du bon déroulement des événements établissent une série de règles, aussi bien formelles qu'informelles, et négocient leur application dans le cadre de leur pratique; 3) Comprendre comment ces acteurs identifient des situations comme constituant un problème et éventuellement, y réagissent.

Pour ce faire, nous avons mené vingt entretiens semi-dirigés avec des personnes impliquées dans le milieu (promoteurs d'événements, agents de sécurité, policier, pompier, intervenants, artistes). L'observation directe lors d'événements rave fut utilisée comme méthode complémentaire. Nous avons également procédé à une analyse documentaire.

Contenu de l'étude et principaux résultats

Le premier chapitre de l'étude est une recension des écrits au sujet du phénomène rave sur le plan sociologique. Nous expliquons comment une sous-culture marquée par un hédonisme transgressif s'est développée autour de rassemblements, souvent clandestins, consacrés à la musique techno, à la danse et à la consommation des drogues de synthèse. Le deuxième chapitre fait l'analyse de la réaction sociale face à l'émergence des raves dans les différents contextes nationaux de l'Angleterre, de la France et du Canada, plus spécifiquement dans la ville de Toronto. Cette analyse permet de comprendre comment les autorités ont tenté par différentes réglementations de contrôler le phénomène qui échappait à leur juridiction. Ces tentatives de régulation ont favorisé la tenue de raves clandestins qui représentent d'autant plus de risques pour les participants en fonction de la sécurité des lieux où se déroulent les événements.

L'analyse de nos données, tirées principalement de nos entretiens, est présentée en deux chapitres. Le chapitre quatre traite de la façon dont les autorités ont tenté de réguler le phénomène à Montréal. Devant le vide juridique que constituaient les raves, la régulation des événements s'est principalement effectuée par le Service de prévention des incendies au cours des années 90. Devant la multiplication de ces événements qui échappaient à sa juridiction, le Service de police est intervenu auprès de la Régie des alcools des courses et des jeux du Québec à la fin des années 90 et au début des années 2000 afin d'effectuer un contrôle de plus en plus serré face aux événements rave. Parallèlement à cela, l'émergence de discothèques sans permis d'alcool ouvertes toute la nuit : les clubs *afterhours*, constituaient une brèche dans la réglementation du point de vue des forces policières, qui ont fait pression sur les élus municipaux afin de limiter la multiplication de ce type d'établissement. Suite au décès de trois jeunes *ravers* dans la région de Toronto en 1999, et en raison d'une problématique manifeste de trafic de drogues lors d'événements rave d'envergure, le Service de police de la ville de Montréal a développé en 2001 une législation particulière visant à encadrer ce type d'événements. L'ensemble de ces mesures visant à contrôler le phénomène a eu un double effet : davantage de restrictions et de réglementations pour les raves d'envergure, donc une évolution vers des règles plus formelles, et plus de clandestinité pour les événements de moindre envergure.

Le dernier chapitre est consacré à l'analyse de la façon dont s'établissent et se négocient les règles que les agents de sécurité doivent appliquer lors de la tenue des événements. Les entretiens réalisés auprès de promoteurs et d'agents de sécurité permettent de comprendre comment les règles sont généralement établies de façon informelle en tenant compte de plusieurs éléments, dont notamment la nature des liens de collaboration des agences de sécurité avec des corps de police, ainsi que des liens que peuvent parfois avoir

certaines promoteurs avec des revendeurs de drogues. L'analyse du point de vue et de l'expérience de ces acteurs permet également de comprendre comment l'application de ces règles est négociée en cours d'action selon les personnes en cause et les circonstances. Compte tenu que l'usage de drogues est chose tolérée dans le milieu, les agents de sécurité se soucient peu de la possession simple lors de la fouille des participants à l'entrée. L'intervention auprès des personnes qui font du trafic amène davantage les promoteurs et les superviseurs d'équipes de sécurité à négocier l'application de la règle d'expulsion. Cette négociation soulève les enjeux pour les promoteurs qui cherchent à éviter d'éventuels problèmes avec des revendeurs de drogues, et pour les superviseurs qui désirent préserver leur réputation auprès des corps de police. En somme, en tenant compte des particularités du milieu qui tend à normaliser la consommation, et dans une certaine mesure le commerce des drogues de synthèse, les acteurs responsables de l'organisation et du bon déroulement des événements doivent trouver un juste équilibre entre contrôle et tolérance, étant amenés à intervenir dans un contexte où la frontière entre le licite et l'illicite est floue.